



Conditions Générales d'Utilisation

En vigueur à compter du 17/10/2022

ARTICLE 1 : DÉFINITIONS

Les termes ci-après définis et dont la première lettre figure en lettres majuscules dans les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « CGU ») ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous, tant au singulier qu'au pluriel.

- **Bénéficiaire** : Toute personne morale, publique ou privée, finançant ou ayant pour projet de financer la construction de places de stationnement couvertes, sécurisées et de qualité afin de lutter contre le vol de vélos, ayant créé un compte sur la Plateforme, souhaitant bénéficier du Programme Alvéole Plus et reconnue éligible au Programme par FUB Services.
- **Conseiller** : Prestataire sélectionné par FUB Services sur la base de critères objectifs pour accompagner, en amont de la réalisation, certains Bénéficiaires dans la définition de leur projet d'équipement de stationnement.
- **Éligibilité** : Ensemble des conditions et critères requis pour que les Utilisateurs souhaitant participer au Programme Alvéole Plus soient considérées comme éligibles au Programme et puissent bénéficier ou proposer des services sur la Plateforme. Les conditions et critères d'Éligibilité sont objectifs ; ils sont définis par FUB Services.
- **Espace personnel** : Compte rattaché à un Utilisateur lui permettant d'accéder à la Plateforme grâce à un système d'identification unique. L'Espace personnel facilite la mise en œuvre du Programme Alvéole Plus. Il contient l'ensemble des informations utiles relatives à chaque Utilisateur inscrit sur la Plateforme.
L'Espace personnel peut être créé par l'Utilisateur ou par FUB Services.
- **Formateur** : Prestataire inscrit sur la Plateforme et dont l'inscription est validée par FUB Services, sur la base de critères objectifs, pour proposer des formations à la mobilité vélo destinées à accompagner, en aval de la réalisation, certains publics à acquérir les bons réflexes de circulation à vélo.
- **Fournisseur** : Prestataire inscrit sur la Plateforme, intervenant à la demande des Bénéficiaires pour la réalisation de projets et la construction d'équipements de stationnement vélo.
- **Identifiants** : Informations nécessaires à l'identification d'un Utilisateur inscrit sur le Site pour accéder à la Plateforme et à ses services.
- **Plateforme ou Plateforme Alvéole Plus** : Environnement applicatif web accessible depuis un navigateur, permettant aux Bénéficiaires, aux Prestataires et aux administrateurs ou sous-traitants de FUB Services, d'utiliser, d'administrer et de gérer des services et de bénéficier du Programme Alvéole Plus.
- **Prestataire** : Personne morale réalisant une Prestation au profit d'un ou plusieurs Bénéficiaires dans le cadre du Programme Alvéole Plus. Il existe trois catégories de Prestataires : les Fournisseurs, les Conseillers et les Formateurs.

- **Prestation** : Fourniture par des Prestataires, de biens d'équipement ou des services suivants auprès des Bénéficiaires dans le cadre du Programme Alvéole Plus :
 - réalisation de projets et construction d'équipements de stationnement (par les Fournisseurs) ;
 - conseil destiné à accompagner, en amont de la réalisation, certains Bénéficiaires dans la définition de leur projet d'équipement de stationnement (par les Conseillers) ;
 - formations à la mobilité vélo destinées à accompagner, en aval de la réalisation, certains publics à acquérir les bons réflexes de circulation à vélo (par les Formateurs).
- **Programme ou Programme Alvéole Plus** : Programme de financement s'inscrivant dans le dispositif des [Certificats d'Economie d'Energie](#) (CEE) et permettant la prise en charge partielle ou complète du coût de certaines Prestations par FUB Services (sous réserve d'Éligibilité). Tout Utilisateur peut participer au Programme (sous réserve d'Éligibilité).
- **Site** : désigne le site internet accessible suivant l'URL alveoleplus.fr, permettant aux Utilisateurs d'accéder au site internet et, le cas échéant, à la Plateforme.
- **Superviseur** : interlocuteur (personne physique) désigné par un Utilisateur inscrit sur la Plateforme pour le représenter dans le cadre du Programme. Le Superviseur est l'interlocuteur principal de FUB Services. Ses coordonnées sont communiquées à FUB Services, qui est informée de tout changement de Superviseur ou de coordonnées dans les meilleurs délais par l'Utilisateur.
- **Utilisateur** : Toute personne qui utilise le Site ou l'un des services proposés sur le Site et/ou la Plateforme, y-compris par l'intermédiaire d'un Superviseur.

Le Site internet www.alveoleplus.fr présente le Programme CEE Alvéole Plus ainsi que les différents types de Prestations proposés. Il permet aux Utilisateurs remplissant les conditions d'Éligibilité, d'accéder à la Plateforme grâce à un Espace personnel, afin de participer au Programme Alvéole Plus.

Cette Plateforme vise à les accompagner et les guider, en fonction de leur qualité de Bénéficiaires ou de Prestataires, dans la mise en œuvre des Prestations, dans le but de développer et sécuriser l'usage du vélo.

Les présentes CGU ont pour objet de décrire les services proposés sur la Plateforme et d'en définir les conditions d'accès et d'utilisation par l'Utilisateur.

Toute utilisation du Site et de la Plateforme implique l'acceptation sans aucune réserve ni restriction des présentes CGU par l'Utilisateur. Cette acceptation est une condition de l'accès aux services proposés sur la Plateforme.

FUB Services se réserve la liberté de modifier unilatéralement et à tout moment le contenu des présentes CGU, qui s'imposent à l'Utilisateur dès leur mise en ligne ; l'Utilisateur est donc invité à les consulter régulièrement pour avoir connaissance de la dernière version mise à jour.

ARTICLE 2 : ACCÈS AU SITE ET A LA PLATEFORME

Le Site est accessible en tout lieu à tout Utilisateur sous réserve de la compatibilité de son matériel et de son accès à Internet. Tous les frais supportés par l'Utilisateur pour accéder au Site et à la Plateforme (matériel informatique, logiciels, connexion Internet, etc.) sont à sa charge.

De manière générale, l'Utilisateur ne peut accéder à la Plateforme qu'en créant un Espace personnel (par l'intermédiaire de son Superviseur). Par exception, certains Prestataires (essentiellement les Conseillers) accèdent à la Plateforme via un Espace personnel créé au préalable par FUB Services.

Pour créer un Espace personnel, l'Utilisateur doit fournir une adresse électronique valide.

La création d'un Espace personnel se déroule comme suit :

- L'Utilisateur (par l'intermédiaire du Superviseur), remplit un formulaire d'inscription, où il renseigne les éléments permettant d'identifier sa structure (SIRET, catégorie juridique, adresse, code postal, etc.), fournit tout justificatif demandé (extrait KBIS, témoin de parution au JOAFE, avis Sirene, etc.), renseigne – le cas échéant – les coordonnées bancaires de sa structure, renseigne les coordonnées du Superviseur et crée un mot de passe. Des éléments complémentaires peuvent être demandés aux Utilisateurs souhaitant créer un Espace personnel.
- L'Espace personnel est créé à compter de la validation de l'inscription par FUB Services au regard des informations fournies. Si l'inscription est validée, l'Utilisateur en est informé. Il peut alors accéder à son Espace personnel et aux services proposés sur la Plateforme.
- Tout Utilisateur possédant un Espace personnel pourra solliciter sa désinscription conformément aux prévisions de l'article 7.

FUB Services se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie des services du Site ou de la Plateforme, afin d'en assurer la maintenance, ou pour toute autre raison, sans que l'indisponibilité en découlant n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DES SERVICES DE LA PLATEFORME

La Plateforme permet d'inscrire les différents Utilisateurs (Bénéficiaires et Prestataires) qui interviennent sur le Programme Alvéole Plus, de faciliter le pilotage des projets et de permettre la prise en charge de tout ou partie de leur financement.

Elle a pour objectif principal de permettre aux Bénéficiaires de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût :

- de leur projet d'équipement de stationnement,
- et/ou des services souscrits par l'intermédiaire de la Plateforme en amont du montage de leur projet (conseil),
- et/ou des services souscrits par l'intermédiaire de la Plateforme en aval de la réalisation de leur projet (formation à la mobilité à vélo).

Le montant de la prise en charge financière est fixé par FUB Services. L'Utilisateur accepte la décision de FUB Services concernant l'attribution ou non d'une prise en charge financière, étant précisé que FUB Services est limitée par l'enveloppe financière affectée au projet, fixée au regard de critères objectifs.

FUB Services détermine l'Eligibilité des Bénéficiaires et les Prestataires au regard des critères objectifs définis dans le cadre du Programme Alvéole Plus.

Les critères d'Eligibilité des Conseillers et des Formateurs sont communiqués aux Utilisateurs souhaitant participer au Programme en cette qualité, sur leur demande.

Les services offerts sur la Plateforme et les conditions et modalités de la prise en charge financière des Prestations sont décrits sur le Site présentant le Programme Alvéole Plus ; ils sont susceptibles d'évoluer avec la mise en œuvre du Programme. Les Utilisateurs sont tenus informés du détail des services et des conditions de prise en charge grâce aux informations publiées sur le Site et s'engagent à le consulter régulièrement au fur et à mesure du déroulement du Programme.

ARTICLE 4 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les marques, logos, signes ainsi que tous les contenus du Site et de la Plateforme (textes, images, son...) sont la propriété de FUB Services et/ou de tiers qui lui sont contractuellement liés et sont protégés par le code de la propriété intellectuelle et plus particulièrement par le droit d'auteur.

Toute représentation totale ou partielle du Site ou de la Plateforme, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de FUB Services, peut constituer un délit de contrefaçon pénalement sanctionné par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Il est rappelé que, conformément à l'article L. 122-5 du code de propriété intellectuelle, l'Utilisateur qui reproduit, copie ou publie un contenu protégé doit citer l'auteur et sa source.

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ

Les informations diffusées sur le Site sont réputées fiables mais FUB Services ne garantit pas les contenus pouvant comprendre, dans certains cas, des erreurs ou omissions.

Les informations communiquées sur le Site sont présentées à titre indicatif et général sans valeur contractuelle. Malgré des mises à jour régulières, FUB Services ne peut être tenue responsable de la modification des dispositions légales et administratives survenant après la publication. De même, FUB Services ne peut être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans le Site par l'Utilisateur ou tout autre tiers.

FUB Services s'engage à prendre toutes précautions utiles pour préserver la sécurité des données collectées auprès de l'Utilisateur.

Les Utilisateurs s'engagent à maintenir à jour leurs coordonnées bancaires sur la Plateforme, via le Superviseur. Si, en raison de la saisie de coordonnées bancaires erronées, le versement d'une prime ou le paiement d'une facture par FUB Services est effectué sur un compte bancaire n'appartenant pas à l'Utilisateur, ce dernier ne pourra bénéficier de la prise en charge par le Programme que si le virement effectué par erreur est préalablement remboursé à FUB Services. A défaut, il supportera seul le coût de la Prestation.

L'Utilisateur inscrit sur la Plateforme est seul responsable des données communiquées ou des documents téléchargés sur son Espace personnel. Il s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à les tenir à jour.

L'Utilisateur inscrit sur la Plateforme s'assure de choisir un mot de passe qui ne puisse pas être deviné par un tiers et à en préserver la confidentialité. Il assume les risques liés à l'utilisation de ses Identifiants.

Toute divulgation du mot de passe, quelle que soit sa forme, est interdite. FUB Services ne peut être tenue pour responsable des dommages éventuellement causés par l'utilisation des Identifiants par une personne non autorisée.

FUB Services ne peut être tenue pour responsable d'éventuels virus qui pourraient infecter l'ordinateur ou le matériel informatique de l'Utilisateur suite à l'utilisation, à l'accès, ou à un téléchargement sur le Site ou la Plateforme.

ARTICLE 6 : LIENS HYPERTEXTES

Des liens hypertextes peuvent être présents sur le site. L'Utilisateur est informé qu'en cliquant sur ces liens, il sortira du site www.alveoleplus.fr.

FUB Services n'a pas de contrôle sur les pages web auxquelles aboutissent ces liens et ne saurait, en aucun cas, être responsable de leur contenu ni de l'impossibilité d'y accéder.

ARTICLE 7 : CLÔTURE DE L'ESPACE PERSONNEL

L'Utilisateur, par l'intermédiaire de son Superviseur, peut solliciter sa désinscription et demander la clôture de son Espace personnel à tout moment en adressant un e-mail à l'adresse gestion@alveoleplus.fr.

Par ailleurs, FUB Services se réserve le droit d'interrompre sans préavis, de manière temporaire ou définitive (c'est-à-dire en clôturant l'Espace personnel de l'Utilisateur), l'accès de l'Utilisateur à la Plateforme en cas d'abus manifeste, de comportement frauduleux (et notamment en cas de fausse déclaration) ou de non-respect quelconque des CGU par l'Utilisateur.

En cas de clôture de l'Espace personnel d'un Utilisateur pour l'une des causes précitées, l'Utilisateur sera tenu de restituer l'ensemble des sommes dont il aurait pu bénéficier dans le cadre du Programme.

Tout préjudice subi par FUB Services du fait de l'Utilisateur pourra donner lieu à une action judiciaire et à la condamnation de l'Utilisateur à des dommages et intérêts.

ARTICLE 8 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Pour plus d'informations sur la manière dont FUB Services collecte les données personnelles de l'Utilisateur, ce dernier peut consulter la politique de confidentialité [accessible ici](#).

Dans tous les cas, FUB Services s'engage à respecter les dispositions du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et de la loi Informatique et Libertés modifiée.

ARTICLE 9 : DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les CGU sont régies par la loi française. Pour toute réclamation, l'Utilisateur est invité à contacter FUB Services à l'adresse email suivante : gestion@alveoleplus.fr.

Les parties s'engagent à tenter de trouver une solution amiable, par le dialogue, à tout litige qui pourrait survenir dans le cadre de l'utilisation du Site ou de la Plateforme, avant tout contentieux. A défaut de résolution amiable, le Tribunal judiciaire de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

Pour toute question relative à l'application des présentes CGU, vous pouvez joindre FUB Services à l'adresse email suivante : gestion@alveoleplus.fr.